

Contribution aux débats du CDFN de la FSU de janvier 2024

## Mobilisé·es sur tous les fronts

### ***Un mépris de classe exacerbé***

Macron, dans sa conférence de presse aux relents de « Travail Famille Patrie », a distillé un discours, sur la société et sur l'école, libéral-conservateur, passéiste et méprisant envers les plus modestes. Sa posture de digne contre le RN est un leurre comme l'était en son temps le "ni de droite ni de gauche". Son programme politique est un tremplin pour l'arrivée de Le Pen à l'Élysée en 2027 : il ne répond en rien aux attentes des habitant·es des zones géographiques éloignées des centres de décisions, au sentiment d'abandon d'une part toujours croissante de la population.

Le nouveau gouvernement est encore plus à droite dans sa composition, encore plus déconnecté de la vie quotidienne des citoyen·nes comme nous l'a habilement montré Amélie Oudéa-Castéra. Au-delà du mensonge inacceptable et du dénigrement de l'école publique et de ses personnels, scellant une défiance qui devrait conduire la ministre à démissionner, cet épisode remet sur le devant de la scène le sujet du financement de l'enseignement confessionnel et la ségrégation scolaire ainsi permise au profit des plus riches. La FSU doit porter, dans une intersyndicale large et au-delà de l'école, une campagne de réappropriation de l'argent public pour les services publics. Il conviendra, dans un deuxième temps, de mettre sur la place publique, la nécessaire nationalisation de l'enseignement privé sans indemnité ni rachat. Dans l'immédiat, devant les graves dérives soulevées par l'inspection générale concernant l'établissement privé Stanislas, la FSU doit demander la résiliation de son contrat avec l'Etat.

### ***Flagrant déni de justice sociale***

Depuis 2020, les 5 hommes les plus riches du monde ont plus que doublé leur fortune tandis que la richesse cumulée de 5 milliards de personnes a baissé. Le dernier rapport d'Oxfam met en lumière la paupérisation d'une très grande majorité de la population au profit de l'enrichissement continu d'un petit nombre. En France, ce sont plus de 300 000 personnes, dont plus de 3000 enfants, qui dorment dans la rue, chiffres en constante augmentation. Ce sont plus de 4 millions de personnes qui sont mal logées, comme nous le rappelle la mobilisation prolongée du DAL à Solferino en pleine vague de froid. Mais, à l'heure actuelle le premier ministre Attal ne juge pas utile de nommer un ministre dédié à la question du logement, ni à celle de la Fonction publique, laissant les territoriaux·ales sans ministre bafouant ainsi les commissions comme le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale, et décide que celle de la transition

énergétique doit être subordonnée aux questions budgétaires... S'il y avait encore besoin de démontrer l'inaction de Macron et de ses gouvernements en matière de justice sociale et climatique, on est servi ...

La volonté annoncée par Macron de casser encore un peu plus le droit du travail, de dynamiter la Fonction publique sont des marqueurs essentiels de cette politique des riches pour les riches.

La loi plein emploi qui crée notamment France Travail, en est encore un exemple, poursuivant les attaques contre les personnes en situation de précarité, d'une violence inégalée, après une succession de réformes toutes plus destructrices les unes que les autres pour leurs droits. Un nouvel outil de coercition est donné à France travail, avec le décret muselant les salarié·es précaires qui n'auront d'autre choix que d'accepter des CDI à l'issue de CDD via une plateforme de "dénonciation". La convention

assurance chômage entre à nouveau en négociation après que le gouvernement ait refusé d'agréer l'accord majoritaire de fin d'année 2023. Le ton est donné avec le ministre de l'Economie, et son mandat de moins de droits pour les chômeur-ses et précaires seniors, et les déclarations de Macron à Davos de nouvelles coupes sur les droits sociaux des travailleuses et travailleurs. La FSU doit œuvrer à construire la mobilisation la plus unitaire possible contre ces projets anti-sociaux.

Alors que les manifestations du dérèglement climatique sont de plus en plus visibles et que le compteur de CO2 accumulé dans l'atmosphère tourne, le gouvernement n'a comme horizon que celui voulu par le capitalisme productiviste. Son projet de loi sur la souveraineté énergétique acte l'abandon de toute ambition pour la transition énergétique : affaiblissement des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, abandon d'une série d'objectifs de déploiement des énergies renouvelables, prolongement du parc nucléaire existant et construction de 14 nouveaux EPR (au lieu de six) et sursis pour les centrales à charbon jusqu'en 2027 au lieu de 2022.

C'est un recul immense, tant idéologique que concret, pour la transition écologique que nous devons faire. C'est un marqueur de plus de la politique menée quand on sait que ce sont les plus riches qui ont l'impact environnemental le plus important et que ce sont les plus pauvres qui en subissent les conséquences.

La FSU doit prendre une part active dans les campagnes contre les EPR. Elle doit agir, informer les personnels pour permettre une plus grande prise de conscience des enjeux environnementaux et une plus grande participation aux mobilisations nécessaires. Non, le nucléaire n'est pas une énergie propre.

La bataille contre les méga-bassines a vu les 7 militant-es (syndicats et associations) de Sainte Soline écoper du maximum des peines demandées par la procureure : cette nouvelle tentative de faire taire la contestation ne soulève que de la colère et davantage de détermination des collectifs pour poursuivre la lutte.

En parallèle, le verdict dans l'affaire Théo vient à nouveau illustrer le deux poids deux mesures d'une justice profondément biaisée par les inégalités raciales et de classe, ainsi que par ses liens forts avec l'institution policière : en effet, les trois policiers reconnus coupables de violences à l'encontre du jeune homme écopent seulement de 3 à 12 mois de prison avec sursis.

## ***Changement de ministre à l'EN pour une même politique***

La vision politique de Macron, appliquée par les différents ministres de l'EN, pour l'école est celle des logiques capitaliste et néolibérale : elle vise à développer une école de tri social qui détruit toute perspective d'une démocratisation. Elle convoque un imaginaire suranné d'une école 3<sup>ème</sup> République et traduit une volonté de mise au pas de la jeunesse : « réarmement civique », autorité, uniforme, SNU, Marseillaise. Le Pen et Zemmour en ont rêvé, Macron le fait.

Blanquer, N'Diaye, Attal ont mené des politiques éducatives du démantèlement de l'école publique à tous les niveaux avec recentrage sur de pseudo fondamentaux dès l'école primaire exacerbant les inégalités scolaires en fonction de l'origine sociale, à la mise en place d'un lycée modulaire, en passant par les réformes de la voie professionnelle et l'introduction de la sélection à l'entrée dans le Supérieur via Parcoursup. Aujourd'hui avec le torpillage du collège unique par le choc des savoirs, c'est l'ensemble du système éducatif qui est organisé autour d'une ségrégation sociale des acquis scolaires.

Il en sera de même pour Oudéa Castéra qui n'a d'autre feuille de route que celle définie par le président et présentée par Attal, alors ministre de l'EN. Ainsi, dans la lignée de l'heure de soutien ou d'approfondissement mise en place cette année en sixième, les élèves seront réparti-es en groupes de niveau en français et mathématiques de la sixième à la troisième en fonction de leurs résultats aux évaluations nationales. De fait, même si le ministère accole le terme « flexible » à ces groupes, ce sont bien des classes de niveau pour ces matières qui seront déployées, avec des objectifs d'apprentissage différents, assignant aux élèves des milieux populaires des petits savoirs, quand les autres continueront de bénéficier d'une école ambitieuse.

Le DNB change de statut pour devenir le ticket d'entrée en lycée : les élèves ne réussissant pas un brevet où la part des épreuves terminales est augmentée se verront proposer une année de prépa-lycée, aux contours suffisamment flous pour laisser craindre un renforcement de l'orientation vers l'apprentissage.

Les programmes substitueront à l'acquisition d'une culture commune par toutes et tous, une "culture générale" appauvrie. Il s'agit d'un martèlement des fondamentaux blanquériens visant la promotion du « lire, écrire, compter » au détriment des autres apprentissages pour les milieux populaires, le pilotage par les évaluations nationales et le contrôle des pratiques enseignantes. Symptôme de cet objectif de mise au pas, la labellisation des manuels scolaires. Seul le régime de Vichy s'était autorisé une telle mesure.

La journée de grève du 1er février doit être le premier temps de mobilisation contre ce gouvernement et ses choix destructeurs pour l'école, le temps de l'exigence de la démission de celle qui a perdu toute légitimité, le temps de défendre l'argent public à l'école publique, le temps de la nationalisation sans indemnité ni rachat de l'enseignement privé. Il nous faut parvenir à mobiliser les personnels des écoles contre cet enchevêtrement de réformes qui va à l'encontre d'une école démocratique et émancipatrice, mais aussi mobiliser contre la réduction des moyens (suppressions de postes, baisse des DHG) encore imposée par ce gouvernement alors même que les problèmes de remplacement se font ressentir tous les jours, pour rappeler que les moyens pour une inclusion scolaire réussie sont indigents et que les enseignant-es attendent toujours la revalorisation historique promise par l'exécutif.

Mobiliser nos collègues nécessite des tracts, une communication la plus lisible, unitaire, revendicative possible et des mots d'ordre simples, qui accrochent. Parmi les revendications claires que l'on pourrait mettre en avant il y a évidemment les salaires : « 300 euros de plus par mois, tout de suite, pour tout le monde », les effectifs « baisse des effectifs dans toutes les classes de la maternelle à l'université » et la fin de la précarité pour tou-te-s les contractuel-les de l'éducation (AESH, AED, etc.). L'élargissement de l'appel au 1<sup>er</sup> février à l'UNSA et au SGEN doit nous permettre de mettre encore plus de personnels de l'Education nationale dans la rue.

Il nous faut aussi dès maintenant penser aux suites, à entraîner les parents à nos côtés, à une prochaine date de grève et à comment maintenir la pression entre les deux et au-delà jusqu'à la rentrée 2024. La sortie catastrophique de la ministre sur la question du remplacement en cette période de répartition des moyens nous offre une piste. Visibiliser les mobilisations locales contre les fermetures de classes, contre la baisse des dotations horaires, donner à voir les conséquences concrètes de la politique Macron pour l'école. Les calendriers diffèrent d'un département à l'autre, d'une académie à l'autre mais cela nous donne aussi l'occasion de montrer une mobilisation, qui tourne, perdurant sur le territoire. Cela permet de passer la période des vacances scolaires et d'arriver au 19 mars, journée de mobilisation Fonction publique, qui devrait dans tous les secteurs où c'est possible être construite par des appels unitaires à la grève. Il sera possible de dire qu'à l'école ce n'est pas d'une nouvelle réforme de la FP dont on a besoin mais de moyens humains et financiers, de considération et de respect...

## ***Mobilisé-es le 8 mars et tous les autres jours de l'année pour les droits des femmes***

E Macron en guise de vœux aux féministes a affiché médiatiquement son soutien à Depardieu, l'« immense » acteur qui rend « fière la France » rance. Il réitère pour la deuxième fois son soutien aux agresseurs dénonçant une « chasse à l'homme » après avoir parlé de « société de l'inquisition ». En plus de son mépris pour les victimes, il entretient la culture du viol et inverse la culpabilité. Ses propos masculinistes renient ses engagements en matière de lutte contre les violences faites aux femmes.

Loin de l'affichage de l'égalité entre les femmes et les hommes en tant que grande cause du quinquennat, la Cour des comptes pointe une accumulation de plans sans continuité ni pilotage sur les violences, inégalités, discriminations...

Prenons deux exemples : à l'inverse de son objectif affiché, l'index égalité professionnelle a été construit de manière à minimiser voire cacher la réalité des inégalités de salaires au sein des entreprises. Ce qui explique les très bonnes notes des entreprises françaises à l'index de l'égalité professionnelle : 93% des entreprises ont une note supérieure à 75/100. Ces moyennes ne reflètent en rien la persistance des inégalités salariales en France entre les femmes et les hommes. Malgré son inefficience cela n'a pas empêché le gouvernement de l'imposer dans la Fonction publique alors que les bilans et rapports mettant en lumière les inégalités et leurs causes existent déjà sans pour autant y avoir mis fin.

L'inscription de l'IVG dans la Constitution, engagement du président le 8 mars 2023, a du plomb dans l'aile. Le projet de loi retenu par le gouvernement laisse la détermination des conditions dans lesquelles s'exerceront cette liberté à la loi. Or ce qui peut être fait par une loi, peut aussi être défait par une loi. On est donc très loin de l'irréversibilité, d'une véritable garantie d'accès à ce droit pour toutes les femmes sur l'ensemble du territoire. Un renoncement de plus au moment où le Président, reprenant le discours nataliste du RN, considère le ventre des femmes comme le moyen de « réarmement démographique » de la France.

A la suite des mobilisations du 11 janvier dernier, la grève féministe du 8 mars est un enjeu important qui nécessite notre engagement à la construire au plus près du terrain. Dans un cadre unitaire élargi, elle sera l'occasion d'exiger haut et fort l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

## ***Loi immigration***

Le vote de la loi immigration est emblématique de la normalisation des idées de l'extrême-droite. La macronie court derrière le RN en reprenant ses idées et sa rhétorique. Cette loi reprenant le principe discriminant de préférence nationale, remettant en question le droit du

sol, fait tomber les digues. Le RN s'est même félicité de cette victoire idéologique.

Parce qu'elle restreint le droit au séjour, s'attaque au droit d'asile, durcit l'accès aux prestations sociales, cette loi va précariser davantage les migrant-es, les sans-papiers à qui Darmanin a promis de « rendre la vie impossible ». Cette loi inique qui constitue une rupture politique et un recul inédit pour les droits humains, ne doit pas être promulguée.

Le Conseil Constitutionnel doit rendre sa décision le 25 janvier. Dès cette date, la mobilisation doit se poursuivre dans l'unité la plus large. La FSU doit participer à l'effort de convergence des cadres de mobilisation du 14 et du 21 janvier, dans une dynamique qui assure à la fois la place des collectifs de sans papiers et l'élargissement du front unitaire, alors que le nombre de manifestant-es connaît une augmentation significative en l'espace d'une semaine. C'est indispensable pour obtenir le retrait définitif de cette loi répressive, raciste et xénophobe, à laquelle la FSU oppose nos valeurs d'égalité, de solidarité et d'humanité, notamment en exigeant une toute autre politique d'accueil des migrant-es.

### ***International***

Alors que l'ONG Oxfam a pointé la répartition toujours plus inégale des richesses dans le monde, avec un enrichissement sans précédent des actionnaires et un creusement des inégalités, le contexte international est marquée par la montée des tensions inter-impérialistes, les guerres en Ukraine et au Moyen-Orient, mais aussi la poussée de l'extrême droite dans de nombreux pays. Les conséquences de la situation se font sentir en termes économique tandis que l'instrumentalisation politique et idéologique des conflits par la galaxie conservatrice comme les progrès des courants d'extrême droite à l'international, rendent toujours plus indispensable d'intégrer une dimension internationaliste à notre activité syndicale, pour exprimer notre solidarité et lutter en France contre les adversaires du mouvement social.

Les guerres en Ukraine et au Moyen-Orient nous obligent à la solidarité et à la mobilisation. En Ukraine l'agression de Poutine se poursuit depuis près de deux années : le soutien politique et matériel à la population ukrainienne, à travers celui aux organisations progressistes et syndicales ukrainienne, FPU et KVPU notamment, reste très important. L'intersyndicale française de solidarité dans laquelle la FSU a toute sa place organise des manifestations le 24 février en solidarité avec la résistance ukrainienne.

Au Moyen Orient, un cessez-le feu permanent est plus urgent que jamais. Le carnage, engendré par les opérations militaires d'Israël à Gaza se poursuit depuis plus de trois mois, ainsi que les attaques sanglantes et la colonisation en Cisjordanie. Leur bilan est effroyable. Le

conflit s'élargit, de façon plus ou moins larvée, dans une escalade en grande partie impulsée par des frappes israéliennes et américaines. La crise en Mer rouge aggrave les risques d'explosion militaire régionale. La FSU doit continuer de se mobiliser dans le cadre du collectif national pour une paix juste et durable et préserver ce cadre unitaire par-delà les tentatives de celles et ceux qui cherchent à l'affaiblir. Les objectifs de cessez-le feu immédiat et permanent, les exigences de respect du droit international, de libération des prisonnier-es palestinien-nes comme la libération des otages à Gaza sont des mots d'ordre pour la justice et la paix durable. Nous sommes favorables à nous prononcer clairement pour un appel la diplomatie française à prendre des sanctions contre l'État d'Israël tant que son gouvernement continuera la guerre. Nous sommes favorables à nous prononcer pour un soutien français à l'initiative internationale impulsée par l'Afrique du Sud devant la Cour internationale de justice pour que la cour puisse se prononcer en droit sur la nature des crimes commis par le pouvoir israélien dont de nombreux expert-es et juristes dénoncent le caractère génocidaire. En Argentine, l'arrivée au pouvoir du néofasciste Milei menace gravement la démocratie, les libertés fondamentales et les droits essentiels des travailleurs et travailleuses. Le cas argentin est un laboratoire scruté par toutes les forces d'extrême droite où sont attaqués directement le droit de se rassembler, de manifester et de faire grève, en contradiction avec toutes les conventions de l'OIT. La journée de lutte du mouvement social argentin, appelée le 24 janvier par la CGT RA, la CTA-T et la CTA-A, aura des prolongements forts dans le monde entier avec une mobilisation relayée amplement, notamment par la CSI. En France la FSU, au côté des organisations du cadre intersyndical, doit contribuer à populariser la lutte de nos camarades argentin-es et amplifier la mobilisation de solidarité du 24 janvier, notamment lors du rassemblement devant l'ambassade d'Argentine à Paris.

En Afrique de l'Ouest, après les coups d'État militaires, le gouvernement français a choisi d'infliger une forme de punition collective aux sociétés du Mali, du Niger et du Burkina Faso, rompant les relations institutionnelles de la France avec les organisations de la société civile. Ce faisant il empêche notamment les possibilités d'une solidarité intersyndicale. Aucun impérialisme n'est une solution pour les peuples de ces pays, mais leurs gouvernement sont pleinement légitimes à dénoncer la tutelle française, qui conserve des intérêts militaires puissants dans la région. La sentence de K. Liebknecht, « L'ennemi principal est dans notre pays » fait puissamment écho aux tâches du mouvement social français pour lutter contre la Françafrique. La campagne initiée avec Survie pour un retrait de l'armée française d'Afrique est un point d'appui.